

RETOUR SOMMAIRE**Jean-Pierre GAILLARD**

La commission municipale a examinée dans le détail la poursuite du projet SOL lors de sa dernière réunion, donc je vais aller très vite pour dire qu'il se crée une association SOL Angélique à Niort et que nous demandons à Madame le Maire de bien vouloir aider à son démarrage par une subvention de 3 000 €

Marc THEBAULT

Dès 2008, ce dossier était venu en discussion et je crois que l'assemblée avait voté une somme, je ne me rappelle plus, et c'est vrai que depuis 2008, 4 ans se sont écoulés et nous n'avons pas eu beaucoup de bilans ou d'étapes.

C'est pour ça que, compte tenu du peu d'information on nous représente une proposition de subvention, tout en considérant que la démarche est sympathique, même si je sais bien que l'argent ne fait pas le bonheur des gens mais les gens y sont quand même assez attachés malheureusement, et ce n'est pas facile de remplacer l'argent par un autre système d'échange.

En tous les cas nous nous abstiendrons sur ce dossier.

Madame le Maire

Merci. Sauf que partout où c'est mis en place ça marche Monsieur THEBAULT.

Jean-Pierre GAILLARD

Juste pour rappeler que lors de la dernière Commission municipale nous avons largement passé en revue dans tous les sens le projet SOL depuis 2008, nous avons parlé du diagnostic qui avait été fait en 2009 et nous avons donné tous les tenants et aboutissants de ce projet pour aboutir à la création de ce comité local d'agrément SOL et de ce projet Monsieur THEBAULT.

Madame le Maire

Vous n'étiez pas présent Monsieur THEBAULT, désolée, ni les membres de votre groupe.

Il me reste à vous remercier de votre patience et du respect des institutions et de ce Conseil municipal.

Passez une bonne soirée, merci.